

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 juillet 2024

### **LES VICTIMES DE VIOLENCES PHYSIQUES HORS CADRE FAMILIAL ENREGISTRÉES PAR LES SERVICES DE SÉCURITÉ EN 2023**

Retrouvez la publication [ici](#)

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)  
*Intestats Info Rapide n°39*, paru le 11 Juillet 2024

**En 2023, 205 900 victimes de violences physiques commises en dehors de tout contexte familial ou conjugal ont été enregistrées par les services de sécurité soit une augmentation de 3 % par rapport à 2022. Près de la moitié des victimes de violences physiques hors cadre familial enregistrées a entre 15 et 34 ans. Les victimes sont principalement des hommes (69%). Selon l'enquête *Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS)*, 1 victime majeure sur 5 a signalé les faits de violences physiques subis en dehors du cadre familial à la police ou à la gendarmerie nationales en 2021.**

En 2023, les services de sécurité ont enregistré 205 900 victimes de violences physiques, de nature criminelle ou délictuelle, commises en dehors de tout contexte familial ou conjugal. Il s'agit pour moitié [53 %] de violences n'ayant entraîné aucune incapacité totale de travail (ITT). Les victimes sont principalement des hommes (69 %). Si la grande majorité est majeure (78 %), elles sont cependant particulièrement jeunes, la moitié ayant moins de 30 ans.

Les communes rurales sont moins concernées par les violences physiques commises en dehors du cadre familial que les plus grandes unités urbaines. Les départements d'outre-mer affichent les plus forts taux de victimes enregistrées par habitant.

En 2023, 137 500 personnes ont été mises en cause pour des faits de violences physiques en dehors du cadre familial dont 36 % ont entre 15 et 24 ans, et 84 % sont des hommes.

Selon l'enquête *Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS)*, en 2021, 0,8 % des personnes majeures vivant en France en ménage ordinaire ont été victimes de violences physiques commises en dehors du cadre familial. Parmi celles-ci, seulement 1 sur 5 a signalé les faits subis aux services de sécurité.

## À propos du SSMSI

Au sein du ministère de l'Intérieur, le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, rattaché à la fois à la police et à la gendarmerie nationales. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public coordonné par l'Insee.

Créé fin 2014, le SSMSI a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public et des services du ministère des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance.

Comme les autres membres du service statistique public, il respecte un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

Toutes les publications du SSMSI sont disponibles et téléchargeables en ligne sur son site internet <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>

[SSMSI sur internet](#)

[SSMSI sur X](#)

[SSMSI sur LinkedIn](#)

[SSMSI sur Instagram](#)

Contact presse : [ssmsi-communication@interieur.gouv.fr](mailto:ssmsi-communication@interieur.gouv.fr)